N° 11, déc. 2017, Vol.1 ISSN : 1996-8310

Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication

Éditorial... 9

Sciences du langage 11

Dahigo Guézé Habraham aimé L'enseignement de l'anglais langue étrangère ou le procès du lien langue et culture 12

Léonard Kouadio Kouassi Raison hellène et émotion nègre : la raison face aux sens 21

Adekpate Alain Albert A propos du contraste entre les constituants périphériques de l'énoncé dans quelques langues kwa de Côte d'Ivoire 33

Mimboabe Bakpa La morphologie des hypocoristiques en Moba 48

Caummaueth Kouamé Reine Eulalie Analyse sémantique du terme ''toutou'' dans le français ivoirien 59

Robson Perrin Mberi Ngakala Expressing the futurity in English and Laali 77

Yvon Pierre Ndongo Ibara Analysing compound nouns in Embósí 88

Seka Yapi Arsene Thierry Le statut du langage dans le développement des structures cognitives chez l'enfant : les points de vue de Piaget et Vygotski. 102

Kouassi Kouakou Roland & KEI Joachim L'hétérogénéité énonciative et discursive dans le théâtre de Bernard Dadié 116

Sciences de la communication 130

Lacina Kabore Les usages comparés du téléphone portable en milieu estudiantin à Ouagadougou… 131

Dja André Ouréga Junior Gokra Les formations en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) dans les Universités publiques en Côte d'Ivoire 143

Traore Assane L'audiovisuel dans la formation des étudiants à l'Ecole Normale Supérieure ……. 154

Coulibaly Pénédjotêh Jean-Paul Une relecture du soulèvement militaire de décembre 1999 au prisme de la cohésion nationale en Côte d'Ivoire : Coup d'état militaire et coup d'éclat sociopolitique 164

Niamkey Aka Le modèle économique ivoirien et l'implication de l'Etat par la communication 182

Marie-Laure Tchere Accès aux soins bucco-dentaires en Côte d'Ivoire : Réduction des inégalités ……. 195

Varia 210

Fofana Abou Au-delà du didactique : autoscopie de la fonction enseignante 211

Ghimbi Nicaise Léandre M. & Guiemen N'guempio Lhionnel C. Métaphysique et pathologies psychosomatiques : étude clinique de quelques cas à Brazzaville 225

K'Monti Jessé Diama Djèlénin-nin pour toi mon Afrique de Toh-Bi Emmanuel ou l'écriture d'une « sorcellerie évocatoire» 246

Grâce Jubélia Alemba, Prince Maba Ngouloubi & Patrice Moundza Le marché forain de la petite ville de sibiti dans le sud-ouest du congo 257

Bellarmin Etienne Iloki Le dépit de François Mauriac face à une actualité tragique dans Le Bloc-notes 275

Kouassi Konan, Brissy Olga Adeline & Koffi Akissi Rachelle Tendance évolutive du recours des femmes aux consultations en planning familial dans la sous-préfecture d'Oumé : pesanteurs sociodémographiques et finalité 293

Kouin Barnabé Jaurès & Nouhouayi Jovite Albert Le pluralisme syndical au Bénin : atout ou menace à l'efficacité de l'action syndicale. 309

Ndinga Nziengui Alphonse Art corporel et traditions négro-africaines : La question de l'usage du piercing 328

Kouakou Oi Kouakou Benoît Proverbes et éducation de la volonté chez les Akan de Côte d'Ivoire : le courage et la résilience 345

Kablan Adiaba Vincent Assémien dehylé Bernard Dadié : Itinéraire dramaturgique d'une ascension …. 365

Romaric Franck Quentin De Mongaryas Les enseignants-chercheurs et la production scientifique au Gabon : Pour une analyse du rapport aux pratiques de recherche 378

Kouamé Kouakou Justin Aspects conflictuels de la loi de 1998 relative au domaine foncier rural de la Côte d'Ivoire 392

Moukodoumou Midepani Eric Justice sociale et quête de liberté… 479

Séka Yapi Arsène Thierry Du bégaiement au développement des compétences… 491

Wobé Jean-Hervé Education aux médias, nouvelles approches pédagogiques…

Fidèle DIEDHIOU De la palatalisation à la vocalisation à propos de la consonne sourde vélaire k : une « dévélarisation » phonétiquement et phonologiquement éprouvante. 492

Mamadou DIOMBERA Tourisme évènementiel et attractivité du territoire : quel ancrage pour les festivals en Base-Casamance ? 419

Anonkpo Julien ADJUÉ Sémiotique de l'ordre et du désordre de l'événement politique 442

N° 11, déc. 2017, Vol.1 ISSN : 1996-8310

N°11, déc 2017

Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication

Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication

Sciences du Langage et de la Communication

UFR Communication, Milieu et Société

Université de Bouaké

Revue annuelle du département des Sciences du Langage et de la Communication

Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication

Publication annuelle du Département des Sciences du Langage
et de la Communication de l'Université de Bouaké
UFR Communication, Milieu et Société

Université de Bouaké
27 B.P. 529 Abidjan
Côte d'Ivoire

Éditions Paari
27 83, rue de Reuilly
75012 Paris, France

Revue Ivoirienne des Sciences du Langage et de la Communication

Directeur scientifique : Professeur KOUAKOU N'GUESSAN François
Directeur de publication : ABOLOU Camille Roger

Comité Scientifique
KOUAKOU N'GUESSAN François, Université de Bouaké,
Drescher Martina, Université de Bayreuth (Allemagne)
FOUCAULT Jean, Universités de Cergy et d'Artois (France)
CABAKULU Mwamba, Université Gaston Berger (Sénégal)
KOUVOUAMA Abel, Université de Pau et des Pays de l'Adour (France)
KOMENAN AKA Landry, Université de Bouaké
AKINDES Françis, Université de Bouaké
POAMÉ Marcelin Lazare, Université de Bouaké
KOUADIO N'GUESSAN Jérémie, Université de Cocody
GADOU HENRI, Université de Cocody
YAHAYA Diabi, Université de Cocody
BALIMA Serge Théophile, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)
NZETE Paul, Université Marien Ngouabi (Congo)
MASSOUMOU Omer, Université Marien Ngouabi (Congo)
AHOUA Firmin, Université de Cocody
N'GORAN Léa Marie Laurence, Université de Bouaké
BLÉ Germain Raoul, Université de Cocody

Comité de rédaction
ABOLOU Camille Roger
N'GORAN Léa Marie Laurence
DAHIGO ABRAHAM
KOUAMÉ Kouakou
TOURÉ Irafiala
Kaul Guy
KAMATÉ Banhouman

Marketing & publicité : DJE BI KAHOU ALBERT
Infographie : GOUHERE LAGO ANTOINE
Éditeur : Éditions PAARI - Gpe Makitec

N.B. : Droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays
© éditions Paari
Abidjan, Brazzaville, Paris, décembre 2017
ISSN : 1996-8310
ISBN : 2-84220-031-4
EAN : 9782842200312

SOMMAIRE

Sciences du Langage 8

Dahigo Guézé Habraham aimé 12
L'enseignement de l'anglais langue étrangère ou le procès du lien langue et culture

Léonard Kouadio Kouassi 21
Raison hellène et émotion nègre : la raison face aux sens

Adekpate Alain Albert 33
A propos du contraste entre les constituants périphériques de l'énoncé dans quelques langues kwa de Côte d'Ivoire

Mimboabe Bakpa 48
La morphologie des hypocoristiques en Moba

Caummaueth Kouamé Reine Eulalie 59
Analyse sémantique du terme ''toutou'' dans le français ivoirien

Robson Perrin Mberi Ngakala 77
Expressing the futurity in English and Laali

Yvon Pierre Ndongo Ibara 88
Analysing compound nouns in Embɔ́sí

Seka Yapi Arsene Thierry 102
Le statut du langage dans le développement des structures cognitives chez l'enfant : les points de vue de Piaget et Vygotski.

KOUASSI Kouakou Roland & KEI Joachim 116
L'hétérogénéité énonciative et discursive dans le théâtre de Bernard Dadié

Sciences de la Communication 130

Lacina Kabore 131
Les usages comparés du téléphone portable en milieu estudiantin à Ouagadougou et Bruxelles

Sommaire

Dja André Ouréga Junior Gokra 143
Les formations en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) dans les Universités publiques en Côte d'Ivoire

Traore Assane 154
L'audiovisuel dans la formation des étudiants à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

Coulibaly Pénédjotêh Jean-Paul 164
Une relecture du soulèvement militaire de décembre 1999 au prisme de la cohésion nationale en Côte d'Ivoire : Coup d'état militaire et coup d'éclat sociopolitique.

Niamkey Aka 182
Le modèle économique ivoirien et l'implication de l'Etat par la communication

Marie-Laure Tchere 195
Accès aux soins bucco-dentaires en Côte d'Ivoire :
Réduction des inégalités liées au genre

Varia 210

Fofana Abou 211
Au-delà du didactique : autoscopie de la fonction enseignante

Ghimbi Nicaise Léandre M. & Guiemen N'guempio Lhionnel C. 225
Métaphysique et pathologies psychosomatiques : étude clinique de quelques cas à Brazzaville

K'Monti Jessé Diama 246
Djèlénin-nin pour toi mon Afrique de Toh-Bi Emmanuel ou l'écriture d'une « sorcellerie évocatoire »

Grâce Jubélia Alemba, Prince Maba Ngouloubi & Patrice Moundza 257
Le marché forain de la petite ville de sibiti dans le sud-ouest du congo

Bellarmin Etienne Iloki 275
Le dépit de François Mauriac face à une actualité tragique dans *Le Bloc-notes*

Sommaire

Kouassi Konan, Brissy Olga Adeline & Koffi Akissi Rachelle 293
Tendance évolutive du recours des femmes aux consultations en planning familial dans la sous-préfecture d'Oumé : pesanteurs sociodémographiques et finalité

Kouin Barnabé Jaurès & Nouhouayi Jovite Albert 309
Le pluralisme syndical au Bénin : atout ou menace à l'efficacité de l'action syndicale.

Ndinga Nziengui Alphonse 328
Art corporel et traditions négro-africaines : La question de l'usage du piercing

Kouakou Oi Kouakou Benoît 345
Proverbes et éducation de la volonté chez les Akan de Côte d'Ivoire : le courage et la résilience

Kablan Adiaba Vincent 365
Assémien dehylé Bernard Dadié : Itinéraire dramaturgique d'une ascension précoce

Romaric Franck Quentin De Mongaryas 378
Les enseignants-chercheurs et la production scientifique au Gabon : Pour une analyse du rapport aux pratiques de recherche

Kouamé Kouakou Justin 392
Aspects conflictuels de la loi de 1998 relative au domaine foncier rural de la Côte d'Ivoire

Fidèle DIEDHIOU 405
De la palatalisation à la vocalisation à propos de la consonne sourde vélaire k : une « dévélarisation » phonétiquement et phonologiquement éprouvante.

Mamadou DIOMBERA 419
Tourisme évènementiel et attractivité du territoire : quel ancrage pour les festivals en Base-Casamance ?

Anonkpo Julien ADJUÉ 442
Sémiotique de l'ordre et du désordre de l'événement politique

SLC n°11, décembre 2017, vol 1, 2017, p. 257-274

Le marché forain de la petite ville de sibiti dans le sud-ouest du congo

Grâce Jubélia **ALEMBA,**
Prince Maba **NGOULOUBI &**
Patrice **MOUNDZA**
Université Marien Ngouabi Brazzaville Congo
E. mail : patrice.moundza@umng.cg

Résumé :
La pratique des marchés forains s'est étendue au département de la Lékoumou. Son chef-lieu, Sibiti, reçoit le 15 de chaque mois, un marché forain, où les commerçants viennent des départements de Brazzaville, du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de Pointe-Noire et de l'intérieur de la Lékoumou. Tous les produits y sont vendus. Ce marché est l'occasion où tout le monde achète, à bon marché, les produits proposés. Notre étude qui porte sur les raisons de la création de ce marché forain à Sibiti, veut aussi comprendre les incidences socio-économiques et perspectives qui enchantent ce marché forain. Les populations qui aspirent au bien vivre, trouvent en ce marché forain, un facteur de brassage et de mutations sociales. L'enthousiasme que suscite ce marché forain au sein des populations montre son intérêt socio-économique. Le marché forain de Sibiti est organisé pour des raisons politiques, économiques et socioculturelles. Le manque d'un cadre adéquat qui abrite le marché et l'absence d'une législation sont corollaires de ce marché.
Mots-clés : Sibiti, marché forain, organisation, fonctionnement.

Abstract :
The practice of the open markets extended to the department from Lékoumou. Its chief town, Sibiti, receive the 15 of each month, an open market, where the tradesmen come from the departments of Brazzaville, the Pool, Bouenza, Niari, Kouilou, Point-Black and the interior of Lékoumou. All the products are sold there. This market is the occasion where everyone buys, at a cheap rate, offered products. Our study which relates to the reasons of the creation of this open market in Sibiti, wants to also include/understand the socio-economic incidences and prospects which enchant this open market. The populations which aspire to the good food, find in this open market, a factor of mixing and social changes. The enthusiasm which this open market within the populations causes shows its socio-economic interest. The open market of Sibiti is organized for political, economic and sociocultural reasons. The lack of an adequate framework which shelters the market and the absence of a legislation are corollary of this market.
Keywords : Sibiti, open market, organization, operation.

Introduction

Les marchés occupent une place importante en termes d'approvisionnement et d'animation. Beaucoup de personnes s'y rendent et s'y approvisionnent[1]. Au-delà des simples transactions, le marché forain engage une dynamique d'échanges marchands, de pratiques sociales et spatiales les plus diverses. De la sorte, le marché forain se révèle comme un lieu de vie et de sociabilité de première importance dans la petite ville de Sibiti. Depuis la nuit des temps, les hommes entretiennent des rapports mutuels des échanges en des lieux spécifiques, symboliques où les populations se rencontrent, parlent, discutent, partagent. Ces systèmes d'échanges commerciaux ont permis le développement des pays et des départements. C'est ce qui traduit l'existence des marchés forains. Cette culture s'est étendue au département de la Lékoumou et son chef-lieu Sibiti qui reçoit tous les 15 de chaque mois, un marché forain où, les commerçants viennent des départements de Brazzaville, du Pool, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou, de Pointe-Noire et l'hinterland de la Lékoumou[2]. Ce marché est l'occasion où tout le monde achète divers produits à bas prix.

1- Problématique

Le marché forain impulse le développement local à travers la dynamique économique, sociale et culturelle, et participe à l'amélioration des conditions de vie des populations dans le département de la Lékoumou. Il est une des formes les plus traditionnelles de la distribution. Il permet aux producteurs de commercialiser leurs marchandises sans intermédiaires. Il apporte plus souvent une solution de substitution aux courses réalisées en grandes surfaces, mais avec une dimension conviviale. Le fonctionnement du marché en tant qu'espace commercial pose le problème de sources d'approvisionnement et de circuits de commercialisation. Le marché forain de Sibiti est un centre où convergent les produits manufacturés en provenance des villes (Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Nkayi) et les produits vivriers et artisanaux de la contrée de Sibiti. Ainsi, plusieurs localités participent au ravitaillement de Sibiti à travers ce marché. La ruée des commerçants et des consommateurs vers ce lieu suscite les interrogations suivantes :

- Comment s'organise et fonctionne le marché forain de Sibiti ?
- Quel est son impact économique et social ?

L'intérêt du marché forain de Sibiti est de revitaliser le tissu villageois en créant un environnement favorable à l'éclosion des activités de production, d'améliorer les circuits de commercialisation et de distribution des produits agricoles, artisanaux et traditionnels, de favoriser la libre circulation des personnes, des biens et des services en vue d'améliorer la

---

[1] http://www.iau-idf.fr/savoir-faire/nos-travaux/edition/etat-des-lieux-des-marches-forains-en-ile-de-france.html site consulté le 6.12.2015

[2] *Le marché forain de Sibiti est communément appelé «marché du 15».*

qualité de la vie en milieu rural. Cela nous amène à dire, en hypothèses, que le marché forain de Sibiti est l'un des facteurs du développement économique et social du département de la Lékoumou avec en ligne de mire, la lutte contre la pauvreté.

Dans notre démarche, nous verrons d'abord l'organisation de ce marché, ensuite son fonctionnement et enfin son impact sur la vie et les activités locales.

2- Revue de la littérature

Ce travail s'inscrit dans le cadre des études que nous avons réalisées auparavant sur la question des marchés urbains. D*ans* l'article intitulé «Les marchés : lieux de ravitaillement et alternatives à l'inactivité», nous présentons l'organisation spatiale et administrative des marchés de Brazzaville et nous décrivons le fonctionnement de ces espaces commerciaux. Nous faisons ressortir le rôle que joue particulièrement la femme dans la relance des marchés après les troubles sociopolitiques qu'a connus la ville de Brazzaville. Nous abordons également les problèmes d'environnement et de salubrité, en montrant que les marchés urbains ressemblent de plus en plus à des dépotoirs. Enfin, notre réflexion voudrait faire comprendre que plusieurs facteurs limitent le fonctionnement et la fréquentation des marchés de Brazzaville[1].

Dans l'article intitulé «Le marché Mabombo, porte de ravitaillement vivrier de la ville de Nkayi» nous montrons le rôle que joue ce marché dans le ravitaillement de la ville de Nkayi en produits vivriers locaux. Nous nous intéresserons aussi à son fonctionnement en tant que gare routière et place commerciale, en dégageant les multiples problèmes auxquels sont confrontés les transporteurs, les commerçants et la clientèle. Cette étude intègre aussi la dimension relations ville-campagne et approvisionnement urbain dans le sud-ouest du Congo Brazzaville[2].

Dans l'ouvrage «Le Chemin de Fer Congo-Océan et le département de la Bouenza», nous engageons une réflexion sur l'impact du Chemin de Fer Congo-Océan sur le développement local dans le département de la Bouenza. Nous nous interrogeons sur la manière dont le Chemin de Fer Congo-Océan contribue à l'essor des activités économiques, à l'amélioration du niveau de vie des populations et à l'évolution des valeurs et des mentalités dans le département de la Bouenza[3].

Pour sa part, dans ses travaux, Brice Navereau démontre que :

> *Témoins du passé pour certains, acteurs du renouveau pour d'autres, les marchés s'affirment bien plus qu'une simple survivance des formes*

---

[1]Moundza, P., 2006, Les marchés : lieux de ravitaillement et alternatives à l'inactivité. *In* Ziavoula Robert Edmond, Brazzaville, une ville à reconstruire, Paris, Karthala, pp. 225-234.

[2]Moundza, P., 2010, Le marché Mabombo, porte de ravitaillement vivrier de la ville de Nkayi. *Les Cahiers de l'IGRAC* n° 5, Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Brazzaville, 2010, pp. 35-54.

[3]*Moundza Patrice, 2014, Le Chemin de Fer Congo-Océan et le département de la Bouenza, Paris, L'Harmattan, 198 p.*

> *anciennes de l'échange. Ils se muent dorénavant en outil d'aménagement et d'animation de l'ensemble des espaces qu'ils soient considérés urbains, periurbains ou ruraux*[1].

Au-delà de la dimension transactionnelle, il met en exergue des dynamiques plus complexes qui oscillent entre échange marchand et brassage social quotidien. Il dit, à juste titre, que le marché est un laboratoire privilégié quant à l'observation des pratiques sociales et spatiales.

3- Méthodologie

L'observation et les enquêtes de terrain ont permis d'analyser dans les détails les flux migratoires des commerçants et consommateurs, de poser le problème de l'organisation et du fonctionnement du marché forain de Sibiti et celui de son influence sur la zone ; un questionnaire a été adressé aux commerçants et consommateurs.

3.1- Cadre de l'étude

L'histoire de la fondation de Sibiti remonte à l'année 1912. Son évolution s'est faite au gré de la volonté coloniale. La Lékoumou, située dans la partie sud occidentale du Congo, est limitée au Nord par la République du Gabon, au sud par le département de la Bouenza, à l'Ouest par celui du Niari et à l'Est par les départements des Plateaux au Nord- Est et du Pool au Sud-Est.

La commune urbaine de Sibiti est le chef-lieu du département de la Lékoumou et du district du même nom. En 2014, Sibiti a abrité, les festivités du 45ème anniversaire de l'indépendance du Congo. Le département de la Lékoumou couvre 25 000 km² et compte près de 100 000 habitants (RGPH 2007) avec une densité de 4,6 hab./km². La population du département de la Lékoumou est passée de 60 110 habitants au recensement de 1974 à 68 287 au recensement de 1984. Elle a atteint 75 274 habitants en 1996. Les dernières estimations portent la population de la Lékoumou à 96 424 habitants.

Sur le plan naturel, la Lékoumou présente deux unités physiques : le massif du Chaillu et le plateau de Sibiti. Les sols de la Lékoumou sont issus des formations gréseuses, argileuses et schisteuses du Précambrien supérieur.

Le climat se caractérise par une saison des pluies de septembre à mai et une saison sèche, de juin à septembre, avec un ralentissement des précipitations en janvier ou février. Pendant toute l'année, l'humidité relative reste élevée et la saison non pluvieuse n'est pas très sèche.

---

[1] B.Navereau, 2013, *Etude des marchés forains, une entrée exploratoire pour une lecture des territoires : l'exemple du GERS*, Toulouse, LISST-Cieu, 116 p.

Par ailleurs, deux formations végétales se partagent la région : la forêt dense sempervirente qui recouvre presque entièrement le massif du Chaillu et la savane arbustive par endroit.

Deux systèmes hydrographiques drainent l'ensemble de cette région. Il y a le bassin du fleuve Ogooué avec la Djouéli, la Letili, la Léwémé, la Djoulou et la Loungou, au nord et le bassin du Niari dans la partie méridionale avec la Mpoukou, la Louéssé, la Bouenza et la Nyanga.

Le département de la Lékoumou compte près de 1 800 Km de routes hiérarchisées : les routes préfectorales, les pistes agricoles et les routes forestières. Les routes préfectorales relient Sibiti le chef-lieu aux sous-préfectures. Il s'agit des routes préfectorales Sibiti-Mapati-Zanaga-Bambama-Frontière gabonaise (266 Km), Sibiti-Mapati-Komono-Mossendjo (250 Km) et Sibiti-Mayéyé-Makaka (51 Km).

L'exploitation forestière représente depuis longtemps la base de l'économie locale. L'exploration et la mise en valeur du minerai de fer de Zanaga offre de véritables espoirs de développement du département de la Lékoumou.

3.2- Origine et organisation du marché forain de Sibiti

L'histoire des marchés forains dans le grand Niari remonte aux années 1970. C'est à partir des années 1986 que les autorités du département de la Bouenza officialisent l'existence du marché rotatif dans ce département. En 1991 les textes de la décentralisation instituent l'existence des Marchés d'Intérêt Local (MIL), puis du marché d'intérêt régional (MIR) entre 1991 et 1997.

Dans la Lékoumou, c'est à compter de mars 2000 qu'apparait le concept de «marché forain». En effet, ayant perdu tout ou partie de leurs biens pendant les troubles socio-politiques qui ont affecté le département de la Lékoumou de 1997 à 1999, les autorités de la localité ont jugé opportun de mettre en œuvre l'initiative d'une foire aux produits divers qui permettrait aux populations de se procurer à moindre coût certains produits de première nécessité dont elles avaient besoin. Cependant l'idée de la création a suscité de nombreuses contradictions entre les décideurs : d'une part entre les autorités locales qui ne s'accordaient pas sur l'organisation et le fonctionnement puis d'autre part, entre les commerçants du marché sédentaire qui redoutaient la concurrence. Le marché forain présente l'avantage de pratiquer de bas prix alors que les commerçants sédentaires vendent assez cher leurs produits au marché central.

La création du marché forain de Sibiti remonte à l'année 2000. À ce jour, l'inexistence d'un texte officiel instituant la création, l'organisation et le fonctionnement de ce marché ne nous permet pas d'affirmer avec exactitude la date de création de ce marché. Il s'agit d'une activité quasiment informelle pourrait-on en conclure. Un constat sur l'évolution de sa situation révèle qu'il n'existe aucun site affecté à cette activité. Ce marché se meut au gré des situations à l'instar de la municipalisation qui a entraîné par exemple son déplacement de la place publique vers le site actuel.

Avant la municipalisation du département de la Lékoumou, le marché forain de Sibiti se tenait Place de la concorde, ex-Place rouge, sur instruction des autorités communales. Actuellement, il est limité au Nord par l'avenue Tsieh-Telé, au Sud par l'avenue Marien NGouabi, à l'Est par l'avenue de la République et à l'Ouest par l'avenue CRAH. En effet, délogé de l'ancien emplacement par la construction du Boulevard Denis Sassou Nguesso qui a abrité le défilé marquant le 45ème anniversaire de l'Indépendance du Congo et la construction de la nouvelle sous-préfecture de Sibiti, le marché forain de Sibiti se confond au marché sédentaire et connaît une divagation le long des avenues de la République, Tsieh-Tele, Marien Ngouabi et CRAH et des rues.

L'organisation et le fonctionnement d'un marché forain relèvent des pouvoirs du Maire et les redevances d'occupation des emplacements sont fixées par le conseil municipal qui a institué une commission municipale du marché présidée par le Maire de la ville. Cette commission a pour mission de statuer sur les sujets relevant du fonctionnement et de la bonne organisation du marché communal. Cependant, aucun texte officiel ne permet de cerner la structuration du marché forain. Néanmoins, sa gestion est assurée par le Conseil départemental, qui a mis en place un comité de marché, composé de : un président, un vice-président, un secrétaire général et deux membres. Cette équipe assure le contrôle et le suivi des activités du marché. Elle est placée directement sous la cogestion de la municipalité de Sibiti et du conseil départemental. Le comité ainsi installé a pour buts de défendre des intérêts des vendeurs, d'encadrer et de mobiliser les vendeurs, de régler les éventuels litiges et conflits opposant les vendeurs aux consommateurs, d'appliquer les lois et les règlements régissant le fonctionnement du marché, de contrôler et d'évaluer les activités du marché afin de rendre compte à la municipalité et/ou au conseil départemental.

3.1- Fonctionnement du marché forain de Sibiti

Le marché forain de Sibiti fonctionne du 15 au 16 de chaque mois, de 6 h 00 à 18 h 00, et connait une grande animation. Ce marché reçoit des commerçants venus de plusieurs horizons. Ainsi, le 15 de chaque mois est un grand jour de ravitaillement de la ville de Sibiti tant en produits vivriers que manufacturés.

Le fonctionnement du marché forain est assuré par les textes règlementaires en vigueur : le règlement intérieur du marché, le registre du commerce et les lois et règlements qui déterminent les horaires de fonctionnement, les modalités d'attribution des emplacements et les critères d'attribution des places, les autorisations de vente, le stationnement des véhicules. Mais une fois encore, notre constat est fort triste dans la mesure où nous n'avons trouvé aucun référentiel permettant de cerner le fonctionnement harmonieux de ce marché. Dans tous les cas, il est rotatif ainsi que montre le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1: Calendrier des marchés forains dans la Bouenza, la Lékoumou et le Niari

N°	Localités	Dates du mois	N°	Localités	Dates du mois
1	Mouyondzi	1er	8	Nkayi	8
2	Bouansa	2	9	Loudima	9
3	Loutété	3	10	Mont-Mbelo	10
4	Mfouati	4	11	Sibiti	15-16
5	Boko-Songho	5	12	Mayeyé	17
6	Madingou-Poste	6	13	Komono	19
7	Madingou-Gare	7			

Source : *Enquête personnelle, 2015*

3.3.1- Les principaux acteurs du marché

Les acteurs du marché forain sont nombreux et variés : commerçants grossistes et détaillants, commerçants ambulants, producteurs agricoles et entreprises. Les commerçants ambulants changent de site plusieurs fois dans la semaine ou dans le mois avec leurs marchandises et leurs étalages. À ce titre, ils doivent être munis d'une autorisation délivrée par le maire ou par le conseil départemental tel est le cas du marché forain de Sibiti par exemple.

Figure 1 : Répartition des vendeurs par âge

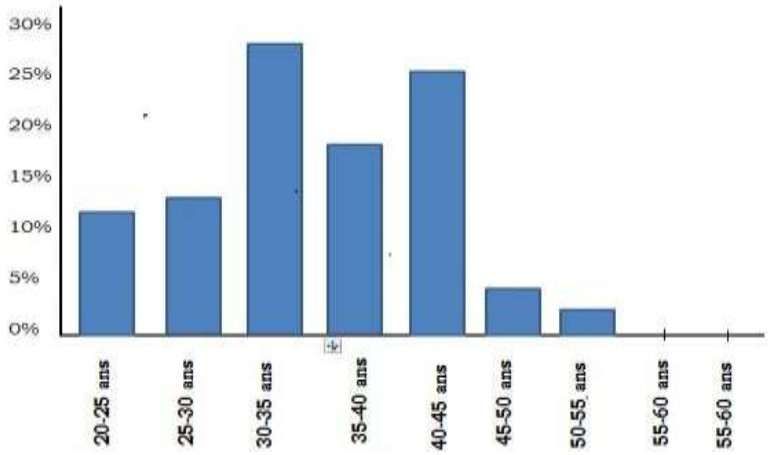

Source : enquête personnelle, 2015

Le marché forain de Sibiti est beaucoup plus dominé par les hommes (58 ,1 %) contre 41,9 % de femmes. La majorité des vendeurs est constituée d'adultes. Les plus nombreuses se situent dans la tranche de 30 à 45 ans (20-30 %). Les personnes âgées de 20 à 30 ans (10-15 %) et celles de plus de 45 ans (moins de 5 %) sont faiblement représentées comme le montre la figure 1.

Le marché forain de Sibiti est dominé par des actifs célibataires qui représentent 82,3 %, les mariés ne représentent que 16,1 %. Les divorcés et les veufs (0,6 %) ont une représentation très faible. Les vendeurs du marché forain de Sibiti viennent de plusieurs localités du Grand Niari et du Congo dont on peut énumérer Brazzaville et Pointe-Noire, Nkayi et Dolisie, certaines localités d'autres départements comme le Pool et les différentes localités de la Lékoumou qui s'associent à tous pour exercer cette activité. Ces vendeurs ont été scolarisés mais, à différents niveaux.

Le marché forain de Sibiti est dominé par les commerçants congolais, mais on y compte quelques étrangers d'autres nationalités notamment les congolais de la République Démocratique du Congo qui, jadis étaient très nombreux mais dont la proportion a considérablement baissée en raison de l'opération *Mbata ya bakolo*[1] ; les Ouest-africains de différents pays installés dans ces différentes localités y prennent part.

Tableau 2 : Répartition des vendeurs selon le niveau d'études

N°	Vendeurs	Effectifs	Pourcentage
1	Non scolarisés	4	6,5
2	Primaire	5	8,1
3	Collège	9	14,5
4	Lycée	36	58,1
5	université	6	9,8
Total		62	100

Source : *Enquête personnelle, 2015*

Le tableau 2 montre que la majorité des vendeurs (58,1 %) a un niveau d'études secondaires du 2ème cycle (lycée) suivi de ceux qui ont été au collège (14,5 %°. Parmi ces vendeurs, 9,8 % ont fait des études supérieures tandis que 8,1 % se sont arrêtés à l'école primaire et 6,5 % n'ont jamais été à l'école.

Tableau 3 : Les raisons d'exercice du métier de vendeur

		Effectifs	
N°	Types de raison	Effectifs	Pourcentage
1	Manque de soutien	18	37,5
2	Manque de travail	20	41,6
3	A cause des échecs scolaires	3	6,3
4	Pour éviter le vol	3	6,3
5	Autres	4	8,3
Total		48	100

Source : Enquête personnelle, 2015

[1] Opération de police qui a consisté à recenser tous les étrangers en situation irrégulière en République du Congo. A cette occasion, les ressortissants de la République Démocratique du Congo ont été les plus nombreux à être répertoriés et rapatriés.

Le tableau 3 confirme que les vendeurs du marché forain de Sibiti ont choisi de faire le commerce pour diverses raisons : manque de soutien, manque de travail, pratique du commerce par vocation, échecs scolaires. Dans l' ensemble, l'activité de la vente est assurée par des «sans-emplois», des personnes qui n'ont pas trouvé d'issue véritable dans le monde du travail.

3.3.2- Les sources d'approvisionnement

Le marché forain de Sibiti est principalement approvisionné par Pointe-Noire et Brazzaville. En effet, le flux de marchandises le plus important provient de ces deux grandes entités urbaines du Congo. En dehors de ces deux grandes villes, on peut citer Dolisie et Nkayi et éventuellement, les localités de Sibiti, Komono, Zanaga et Mayéyé qui approvisionnent le marché en produits vivriers et artisanaux. Pointe-Noire : ravitaille le marché forain en produits manufacturés (friperie, objets en plastique poisson salé, poisson fumé, poisson de mer …) ; Brazzaville, Dolisie, Nkayi ravitaillent le marché en produits manufacturés (friperies, habits quincaillerie, poissons salés, fumés …). Ces produits sont achetés en gros et vendus au détail au marché forain de Sibiti. Les localités de Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé approvisionnent ce marché en produits vivriers (manioc, banane, igname, *gnetum africanum* et divers autres produits saisonniers …) auxquels s'ajoutent les produits artisanaux (raphia, peaux de bête …).

3.3.3- Le transport des commerçants

Les frais de transport tiennent compte de la distance, de l'état des routes et des moyens de transport. Il s'agit des frais du fret marchandise et des billets des commerçants. Ils sont tributaires de la charge pondérale transportée et aussi de la distance parcourue et du type de véhicule. En effet plus la distance est longue, plus le billet est élevé. De même, dans les véhicules moyens qui roulent plus vite et offrent des prestations de qualité, les frais de transport sont plus élevés que dans les camions qui circulent moins vite et accusent des retards en route ainsi que le montre le tableau 4.

Tableau 4 : Les frais de transport des voyageurs ou commerçants (F CFA)

N°	Axes	Distances (Km)	Petits véhicules	Gros véhicules
1	Nkayi - Sibiti	99	4 000	3 500
2	Brazzaville - Sibiti	353	20 000	15 000
3	Loudima - Sibiti	75	3 500	2 500
4	Pointe-Noire - Sibiti	318	13 000	10 000
Moyenne		211	10 125	7 250

***Source** : Enquête personnelle, 2015*

3.3.4- La tarification des prix de transport des produits

Le tableau 5 expose que les prix de transport des produits en provenance de Pointe-Noire et Brazzaville sont différents. Cela peut se justifier par l'importance de chaque produit ou par rapport à la distance.

Tableau 5 : Tarification forfaitaire des produits selon les axes (F CFA)

N°	Produits	Brazzaville - Sibiti	Pointe-Noire - Sibiti
1	Ballot de friperie	6 000	5 500
2	Objets en plastique	4 000	3 000
3	Appareils électroniques	6 000	5 000
4	Poisson fumé (carton de hareng)	3 000	2 000
5	Lot de pagnes	2 500	3 000

Source : *Enquête personnelle, 2015*

3.3.5- Les prix moyens des produits dans les centres d'approvisionnement

On distingue plusieurs centres d'approvisionnement dont les principaux sont : Pointe-Noire d'où partent aussi bien les produits alimentaires comme le poisson salé, le poisson fumé ainsi que les produits manufacturés, Brazzaville pour les mêmes produits, Dolisie et Nkayi, les chefs-lieux des sous-préfectures et les communautés urbaines des Pays du Niari. Du point de vue des prix, on constate que c'est à Brazzaville que les produits coûtent le plus cher, en dehors des objets en matière plastique (tableau 6).

Tableau 6 : Prix moyens des produits dans les centres d'approvisionnement (F CFA)

Produits	Pointe-Noire	Brazzaville
Ballot de chaussures	50 000	60 000
Ballot de friperie	70 000	100 000
Douzaine de seaux en matière plastique	30 000	17 500
Douzaine de cuvettes en matière plastique	20 000	20 000
Poisson fumé (carton ou mallette)	15 000	55 000
Poisson salé (carton)	35 000	45 000
Appareils électroniques	62 500	110 000
Moyenne	40 357	58 142

Source : *Enquête personnelle, décembre 2015*

Le tableau 7 montre que la plupart des produits vivriers proviennent des départements de la Lékoumou, de la Bouenza et dans une moindre mesure, du Niari. Les prix varient d'une localité à une autre et en fonction de la qualité. Toutefois, il faut noter que la production vivrière ne répond

pas à la demande de la population. Par contre, les produits manufacturés inondent le marché.

Tableau 7 : Prix moyens des produits vivriers selon les lieux d'approvisionnement (F CFA)

N°	Produits	Quantité	Départements d'approvisionnement		
			Bouenza	Lékoumou	Niari
1	Gnetum africanus	1 sac	Néant	7 000	Néant
2	Arachide	1 sac	20 000	12 500	Néant
3	Haricot	1 sac	10 000	Néant	15 000
4	Banane	1 régime	6 000	4 000	7 000
5	Viande de chasse	1 gibier	Néant	8 000	Néant
6	Cabris et moutons	1 tête	Néant	37 500	Néant

Source : Enquête personnelle, décembre 2014

3.3.6- L'attractivité du marché forain et l'occupation des emplacements

Par la diversité et la quantité des produits exposés, le marché forain de Sibiti attire plus de personnes que les trois autres marchés de la ville. L'attractivité du marché forain et le montant des recettes que réalisent les commerçants, déterminent à la fois le niveau de la demande d'emplacements et l'acceptation des diverses taxes par ces derniers. Un commerçant qui expose beaucoup de marchandises et occupe un grand espace, paie 500 F CFA ; celui qui n'en a pas assez prenant une petit espace verse 200 F CFA.

Au marché forain de Sibiti, l'occupation de l'emplacement ne se fait pas de façon anarchique. C'est le comité du marché qui assure la distribution des places. L'espace occupé dépend de la quantité de la marchandise que proposent les commerçants. Ceux-ci utilisent des étalages sommaires en bois ou des nappes pour exposer leurs produits à-même le sol. Ils doivent aussi payer les droits de places auprès des percepteurs délégués par le Conseil départemental.

Des pratiques de rémunération complémentaire, apparaissent de notoriété publique, sous la forme de gratifications en espèces ou en nature versées aux agents assurant le placement des commerçants et l'encaissement des droits de place. Que le marché forain soit géré par un délégataire ou en régie directe, ces pratiques, que l'inadéquation des droits de place par rapport à leur valeur économique ne peut que favoriser, impliquent une perte de recettes pour les autres marchés de la ville.

3.3.7- Les consommateurs

Les résultats de nos enquêtes montrent que les consommateurs de sexe féminin fréquentent plus le marché forain que ceux du sexe opposé. Leur proportion est plus élevée que celle des hommes. Elles représentent 70 % contre 30 % d'hommes. D'autre part, ces résultats montrent que le marché forain de Sibiti est plus fréquenté par les jeunes (15-25 ans) et par les adultes (25-60 ans) mais les vieux de 60 ans et plus fréquentent très peu le marché forain de Sibiti. La forte proportion des jeunes s'explique par le fait qu'ils sont plus actifs, chefs de ménages et qu'ils supportent les autres tranches d'âges (jeunes et vieux).

Les consommateurs du marché forain de Sibiti proviennent de tous les districts de la Lékoumou (Zanaga, Komono, Bambama, Mayéyé) y compris ceux de Sibiti. Mais, c'est beaucoup plus les habitants de Sibiti qui, à cause de leur proximité du marché, constituent les plus grands flux.

En fonction de leur niveau d'études, 30 % ont le niveau du collège ; 20 % ont le niveau du lycée ; 10 % n'ont jamais été scolarisés et 40 % ont un niveau d'études supérieures car ils ont fait des études universitaires. Ces proportions montrent bien que la conjoncture économique des dernières années a fait de nombreux désœuvrés qui ont trouvé refuge dans le commerce non sédentaire dans les pays du Niari.

La fréquentation du marché forain de Sibiti par les consommateurs

Le marché forain de Sibiti est très fréquenté. D'après les informations reçues, c'est le lieu où les produits sont vendus moins chers et sont de bonne qualité ; d'où les consommateurs préfèrent épargner leur argent pour attendre la date du 15. Elle est valable pour les bantous que pour les peuples autochtones. Les consommateurs du marché forain de Sibiti sont presque tous de nationalité congolaise, excepté les marchands ouest-africains de diverses nationalités.

Au marché forain de Sibiti, la plupart des consommateurs sont des célibataires. Ces célibataires représentent 80,0 % et les mariés représentent 16,0 % et les veufs, 4,0 % seulement.

3.3.8- Les transporteurs

Les transporteurs sont des acteurs économiques qui mettent leurs moyens roulants avec équipages à la disposition des commerçants pour desservir la localité de Sibiti en transportant les hommes et les marchandises. Le transport au marché forain de Sibiti intéresse toutes les tranches d'âges : les jeunes, les adultes et même les vieux. Selon les résultats de notre enquête, l'âge des transporteurs varie entre 20 et 45 ans. La tranche d'âge la plus nombreuse (33,3 %) se situe entre 25 et 30 ans. A Sibiti en général et au marché en particulier, le transport des marchandises est assurée par des personnes mariées et célibataires (33 ,3 %). Toutes exercent ce métier pour subvenir aux besoins vitaux de leurs familles respectives. Ceci nous a amené à déduire que certains transporteurs sont très peu instruits.

Les commerçants non sédentaires du marché forain de Sibiti apportent des produits manufacturés qu'ils échangent contre les produits vivriers en provenance de l'hinterland de la Lékoumou. Nos enquêtes nous ont permis de découvrir que lors du marché forain les commerçants non sédentaire pratiquent le troc avec les populations locales.

Les supports de transport qui permettent la circulation des personnes et l'acheminement de leurs biens sont principalement la route nationale n°1 de Pointe-Noire à Sibiti en passant par Dolisie et de Brazzaville à Sibiti en passant par Nkayi, la route préfectorale Dolisie à Sibiti en passant par Loudima et la route préfectorale Nkayi à Sibiti passant par Loudima. De nos jours, ces axes de communication desservent et favorisent le ravitaillement de la localité de Sibiti et donc du marché forain.

Les moyens de transport qui favorisent les déplacements des commerçants non sédentaires ou des voyageurs des lieux d'approvisionnement en direction du marché forain de Sibiti sont de plusieurs catégories : le train, les véhicules automobiles (Toyota, Renault, Mazda, Mercedes,…). Ces supports déterminent deux pôles de départ d'où partent les flux marchandises et des commerçants : Pointe-Noire et Brazzaville. Les trains omnibus réguliers transportent les commerçants et/ou leurs marchandises jusqu' à Loudima d'où ils poursuivent leur voyage en bus ou en taxis jusqu'à Sibiti. Les commerçants empruntent également les trains marchandises dits lourds qui leur permettent le transport, à moindre coût, de leurs marchandises.

Le marché forain de Sibiti est une initiative socio-économique de premier plan dans le développement des relations entre les peuples et l'aménagement territorial. Mais cet instrument souffre encore de maintes insuffisances qu'il importe de relever.

3.2- Impact local du marché forain de Sibiti

Le marché forain de Sibiti présente un intérêt capital dans les relations socio-économiques dans le grand Niari en relation avec les grands pôles d'approvisionnement que sont Pointe-Noire et Brazzaville. Auxquels s'ajoutent les localités de l'hinterland que sont les sous-préfectures de Zanaga, de Komono, Bambama, Mayéyé et de Sibiti.

L'un des atouts majeurs du marché forain est d'offrir une gamme large, de qualité et à des prix abordables. De plus, ils instaurent un lien direct et de qualité avec le consommateur, lui permettant ainsi d'être informé, rassuré, de renouer avec la saisonnalité et le goût des produits.

Enfin, leur capacité intrinsèque à créer des évènements conviviaux et éphémères, afin de surprendre et capter une large clientèle, est prise en exemple par de nombreux circuits de distribution en quête de renouvellement. Tous ces éléments font que le concept même de marché forain est à la fois empreint de tradition et d'une grande modernité, en parfaite adéquation avec l'évolution des modes et besoins de consommation.

La complémentarité du commerce sédentaire prenant le relai des produits qui disparaissent dans le commerce sédentaire et celui des

boutiques ; puis la diversité des produits qui suscite l'intérêt de la clientèle sont autant de motivations qui renforcent la place de choix que peut occuper ce marché à Sibiti et dans la Lékoumou.

3.4.1- Impact politique du marché forain de Sibiti

Enjeu politico-mercantile, le marché forain de Sibiti permet le rétablissement du climat de confiance, de paix et sécurité sociale entre les populations. C'est par ailleurs, une source de contradictions entre les institutions politico administratives appelées à administrer ce marché ; notamment, la mairie, le conseil départemental et le comité du marché. Ils se heurtent en raison des dividendes que génèrent les droits, taxes et impôts payés par les commerçants, et versé au conseil départemental qui s'en accapare sans redistribuer. De nos investigations, la gestion de ce marché est du ressort du conseil municipal. Les textes qui régissent ce marché et que nous n'avons pas pu retrouver le prouvent d'après les témoignages recueillis auprès des agents du conseil municipal.

En affectant une partie du sol urbain aux activités commerciales et surtout en y aménageant des infrastructures, les Autorités locales offrent des espaces de travail à un grand nombre d'habitants. Elles contribuent ainsi à réduire la pauvreté qui s'est emparée des villes d'une façon particulièrement exacerbée ces dernières années. Cette même logique explique que les Autorités locales laissent subsister les initiatives commerciales spontanées dont tout observateur peut être témoin à Sibiti.

Les infrastructures de commerce et de transport ne sont pas utiles uniquement pour ceux auxquels elles ont été destinées. Elles génèrent en effet une multitude de métiers annexes qui offrent une remarquable opportunité d'emplois à une frange importante de la population.

Source de revenus pour tous ceux qui désirent quitter le domaine improductif urbain, les espaces commerciaux jouent le même rôle pour l'administration communale. Celle-ci y trouve en effet, notamment à travers la taxation, une partie des moyens de son fonctionnement et de ses investissements.

3.4.2- Impact économique du marché forain de Sibiti

Le marché forain de Sibiti a une grande influence dans la contrée dans la mesure où il met en relation de nombreux agents économiques sur l'ensemble de l'espace géographique en général et sur la localité de Sibiti en particulier. En effet, il a une incidence directe sur :

- ✓ les producteurs du département de la Lékoumou qui écoulent leurs productions en un temps record, ce qui leur permet de s'équiper en produits manufacturés dont le besoin est ressenti ;
- ✓ les fournisseurs et/ou des entreprises des villes de Pointe-Noire et Brazzaville, Dolisie et Nkayi ;
- ✓ les transporteurs qui maximisent leur profit avec le flux de marchandises qu'ils transportent ;
- ✓ Les propriétaires de magasin de stockage qui, eux aussi gagnent dans le bail ;

Il s'agit d'un champ d'échange commercial et financier qui intéresse toute les couches de la société. Le marché forain, situé au cœur de la ville, permet d'animer et développer socialement et économiquement, profitant également aux petits magasins alentours. Pour être à l'écoute du consommateur, les marchés sont aussi des régulateurs de prix.

3.4.3- Impact socio-culturel du marché forain de Sibiti

Le marché forain de Sibiti provoque un afflux important des personnes pendant la période dite du «15». Cette affluence de personnes est source de transmission de plusieurs maladies dont les maladies sexuellement transmissibles : le VIH-SIDA, la gonococcie, la syphilis, etc. A cela s'ajoutent les cas de vol, de disparition d'enfants, sans oublier la création des relations amicales et commerciales entre les différents acteurs. Mais qu'à cela ne tienne, le marché forain de Sibiti est un cadre très indiqué pour les échanges multiformes des populations de la contrée et des autres localités environnantes.

Les marchés et les petits commerces ont un rôle social important du fait de la recherche d'information, de contact, de confiance, de sécurité, du consommateur. C'est pour autant dire que la configuration socio-culturelle du marché forain de Sibiti est un tout. Les produits que les commerçants vendent pendant cette grande rencontre sont diverses et variés. Nous pouvons citer les produits de la chasse, de la pêche, de l'artisanat, de l'agriculture, les produits manufacturés…Cela montre à suffisance que le cadre socio-culturel du marché forain de Sibiti est manifeste.

3.4.4- Impact environnemental du marché forain de Sibiti

Le déroulement du marché forain dans la ville de Sibiti engendre de nombreuses nuisances sur le plan environnemental : la pollution de l'air, la constitution des tas d'immondices dues à l'absence des poubelles et service de ramassage des ordures, les nuisances sonores qui accompagnent les opérations de vente, des accidents causés par le passage régulier des véhicules et motos. Tout ceci est néfaste et contribue à la dégradation de l'environnement. Le manque de site fixe est un handicap permanent pour le fonctionnement normal du marché forain de Sibiti.

L'incidence du marché forain de Sibiti s'exerce sur plusieurs domaines : politique, économique, socio-culturel et environnemental. Il est clair que l'importance socio-économique et anthropologique de la foire reste intacte au Congo en général, et à Sibiti en particulier, ainsi que le brassage et les déplacements de population qu'elle induit. Notre travail a montré que l'environnement de la foire est un espace qui mérite d'être suffisamment étudié et utilisé pour passer des messages de prévention contre les I.S.T en général et singulièrement, le sida.

4- Les problèmes du marché forain de Sibiti

Il importe de signaler que la non-application ou la mauvaise lecture des textes administratifs (arrêtés et délibérations) relatifs à la création et au fonctionnement du marché forain de Sibiti, suscite des conflits de compétence entre le conseil départemental, la sous-préfecture et la communauté urbaine de Sibiti, au sujet de la gestion de ce marché.

Sur le plan des équipements, il faut relever l'absence d'un site approprié ou adapté aux besoins des vendeurs. Ce marché se déplace constamment d'où l'absence des équipements collectifs : étalages fixes, fontaines publiques, électricité, latrines.

Les vendeurs locaux encombrent le marché forain particulièrement l'aire de stationnement, avec leurs produits. Ceci génère souvent des contradictions entre ces vendeurs et les commerçants ambulants. La sécurité des usagers et des marchandises dans le marché forain est assurée par l'éclairage public. Mais les commerçants eux-mêmes se prennent souvent en charge. Ils renforcent l'éclairage de leurs étals par des installations électriques pirates. Aucune précaution n'est prise contre les incendies alors qu'en plein marché beaucoup de petits restaurateurs allument des feux pour la cuisson des aliments à vendre.

4.1- Les mauvaises conditions de stockage de marchandises et d'hébergement des commerçants et des transporteurs

Les commerçants du marché forain de Sibiti utilisent les dépôts situés dans l'enceinte du marché local pour le gardiennage de leurs marchandises. Ces dépôts servent également d'hébergement des commerçants non sédentaires qui sont astreints à payer les frais de stockage de leurs marchandises et de leur hébergement. Mais nombreux dorment à la belle étoile avec leurs balluchons. Les vendeurs du marché forain de Sibiti sont donc logés dans de mauvaises conditions. Ils sont ainsi exposés au vol de marchandises, aux actes de vandalisme, aux intempéries et aux maladies.

Aucune infrastructure n'est prévue dans ces lieux pour l'entreposage et la conservation des marchandises, même les produits vivriers, plus fragiles et périssables. Tout est exposé en vrac, à même le sol, quelquefois couvert de bâches contre la pluie ou la chaleur. À cause des maraudeurs, les commerçants veillent toute la nuit auprès de leurs stocks.

Toute l'activité commerciale est soumise à une taxation. Mais en pratique, cela ne se vérifie que dans le marché public, visité quotidiennement par les collecteurs. La taxation est plus difficile pour les innombrables points de vente des vivres disséminés autour de l'aire du marché forain. Par ailleurs, elle est souvent rendue inefficace par l'insuffisance des agents collecteurs, le caractère éphémère d'un grand nombre d'activités et la réticence des commerçants à s'acquitter de taxes dont ils ne tirent aucun bénéfice.

4.2- La concurrence entre commerçants sédentaires et vendeurs ambulants

Les commerçants sédentaires des marchés locaux s'estiment lésés par le marché forain. En effet, les marchands ambulants venant des autres localités pratiquent des prix bas sur le marché forain et s'accaparent d'une bonne partie de la clientèle. Ceci entraîne de nouveaux comportements tels que les disputes, les bagarres et les pratiques superstitieuses.

4.3- Du non-respect des textes en vigueur par les agents municipaux

Il se traduit par le non-respect des textes en vigueur. Pour ce faire, tous les marchés sont devenus les canaux d'évasion financière. La pratique des collecteurs consiste souvent à augmenter frauduleusement le prix des tickets. Cela, évidemment, inquiète de plus en plus les vendeurs. De même, bon nombre de parents et connaissances des agents municipaux ne s'acquittent pas de leurs droits de place, ce qui est source de conflit avec les collecteurs de taxes dans le marché.

4.4- Des conditions environnementales peu saines

Les problèmes de salubrité, de conditionnement des produits vendus, de l'encombrement de l'aire de stationnement, manque de structures de stockage, de hangars, les mauvaises conditions d'hébergement des vendeurs sont à l'origine des problèmes environnementaux. La vente des produits engendre d'importantes quantités de déchets qui laissent le marché en état de salubrité avancé. Ce marché met deux jours et les feuilles de manioc, les sachets et autres tapissent le sol du marché après-vente. Le service d'hygiène et d'assainissement est absent.

Dans les dispositions générales, le marché forain relève de la compétence directe de la Mairie de Sibiti sous la tutelle directe du conseil départemental. L'application des textes administratifs légitimant la création, l'organisation et le fonctionnement du marché forain de Sibiti éviterait sa gestion hasardeuse et conflictuelle. Au vu du développement des activités et du nombre croissant des commerçants et de la clientèle, il conviendrait, sans trop tarder, de trouver un site définitif du marché forain et de créer une aire de stationnement descente pour les automobilistes. Les gestionnaires de ce marché et les associations des vendeurs devraient accorder une attention particulière aux conditions environnementales et à la propreté des lieux par un nettoyage régulier du périmètre commercial.

Conclusion

Les marchés forains ou non sédentaires participent efficacement au développement économique et social des villes et des villages. Le département de la Lékoumou a hérité, dans les années d'après les troubles socio-politiques (1997-1999), d'une expérience qui avait pris corps dans les départements limitrophes du Niari et de la Bouenza. En effet, les jeunes déscolarisés, les fonctionnaires s'étaient lancés dans le processus de ravitaillement ou d'approvisionnement des localités coupées de grands circuits commerciaux. En dépit des difficultés qui entravent son fonctionnement, le marché forain de Sibiti est l'un des facteurs de brassage démographique et culturel, et de lutte contre la pauvreté dans le département de la Lékoumou. La présente étude nous a permis de réaliser le portrait de cet espace commercial périodique.

Nombreux s'interrogent sur ce que serait l'image de Sibiti, si le marché forain venait à disparaitre. Les collectivités locales devraient réfléchir sur de nouvelles stratégies pour répondre au mieux à de telles initiatives de développement local.

Bibliographie

Maiga Sissoko et alii, 2010, *Impact des fêtes foraines dans la propagation des IST/sida*, Sikasso, Mali, pp. 65-70.

Mizere, H. R., 2007, Les marchés traditionnels au Congo méridional : cas du marché de Boukontso de 1884 à 1944, Université Marien Ngouabi, 63 p.

Moundza Patrice, 2014, Le Chemin de Fer Congo-Océan et le département de la Bouenza, Paris, L'Harmattan, 198 p.

Moundza, *Patrice*, 2006, Les marchés : lieux de ravitaillement et alternatives à l'inactivité. In Ziavoula Robert Edmond, *Brazzaville, une ville à reconstruire*, Paris, Karthala, pp. 225-234.

Moundza, *Patrice*, 2010, Le marché Mabombo, porte de ravitaillement vivrier de la ville de Nkayi. *Les Cahiers de l'IGRAC* n° 5, Université Marien Ngouabi, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Brazzaville, 2010, pp. 35-54.

Navereau Brice, 2013, *Etude des marchés forains, une entrée exploratoire pour une lecture des territoires : l'exemple du GERS*, Toulouse, LISST-Cieu, 116 p.